Conseil de Quartier « le village »

Compte rendu N°1
Réunion du 14 Novembre 2014

Etaient présents :

Stéphane LAMBERT, élu du Conseil Municipal.

Laurent RENEVIER, président
Delphine BEAUFILS, vice présidente,
Véronique DAVOULT, secrétaire,
Guy HUGUET, membre élu,
Magali KEFI, membre élu,
Nathalie PRIVE, membre élu,
Micheline DELY, représentante du Conseil des Seniors,
Eric GAUTIER, représentant du secteur économique,
Matthieu BRICOU, représentant de la Jeunesse,
Jean GREVIN, représentant du secteur associatif,

Ordre du jour :

1°) Rédaction du règlement intérieur du Conseil de Quartier « le Village ».

2°) Tour de table avec propositions de la part de chaque membre de 2 axes de travail ou de dossiers à mettre en œuvre sur la durée de la mandature.

1°) Rédaction du règlement intérieur du Conseil de Quartier « le Village ».

Le document est élaboré à l'aide de la trame proposée par la municipalité.
La lecture des articles donne lieu à des précisions ou modifications, adoptées à l'unanimité. Le document final est annexé à ce compte rendu.

2°) Proposition de la part de chaque membre de 2 axes de travail ou de dossiers à mettre en œuvre sur la durée de la mandature.

A la demande du président, chacun est venu avec des propositions qui sont présentées en tour de table.

Une question est abordée en préambule : Comment accéder à l'adresse mail qui a été créée par la municipalité ? L'adresse ayant été diffusée par le biais des « échos », journal municipal, il y a peut-être des messages dont il faut prendre connaissance. Delphine Beaufils se propose de se renseigner à ce sujet.

Les différents projets soumis concernent 2 axes principaux :

a) Le cadre de vie et la sécurité routière :
b) Les animations, les rencontres et la vie du quartier

a) Le cadre de vie et la sécurité routière :

- **Stationnement rue Paul Fort** :

Magali Kefi fait part de problèmes de stationnement dans cette rue, au niveau du Poney Club. Les voitures des usagers sont stationnées à cheval sur le trottoir rendant la rue impropre à la circulation à double sens. Elle suggère qu'un système (double trottoir, dépose minute...) soit installé pour inciter les véhicules à ne pas stationner là ou à se garer un peu plus loin, dans la rue du cimetière.

Eric Gautier précise que la situation est la même au bout de la rue, dans l'impasse. Les usagers du terrain de jeux et des activités sportives installés en lisière de forêt sont de plus en plus nombreux et il y a un réel problème de stationnement sauvage. La même solution pour limiter le stationnement pourrait être appliquée à cette portion de la voie.

- **Travaux de construction rue du Lavoir/rue Richet/rue de Villacoublay :**

Delphine Beaufils se fait l'écho des riverains qui s'inquiètent de la mise en route simultanée de 3 différents projets de construction rue du Lavoir/rue Richet/rue de Villacoublay, qui risquent de générer des désordres (circulation, nuisances sonores, etc..). Elle demande des précisions pour les relayer aux habitants. Stéphane Lambert explique que les travaux ne doivent en principe pas démarrer avant 9 heures le matin pour éviter de gêner la circulation intense en début de matinée sur cet axe. Il demandera toutefois à la mairie des précisions quant aux dates et horaires des travaux, afin de rassurer les riverains.

- **La circulation routière sur l'axe Brindejonc des Moulinais / Aristide Briand/ Capitaine Tarron / rue de Villacoublay :**

Laurent Renevier fait état de nombreuses nuisances sonores sur cet axe, générées par un trafic très intense matin et soir, majoritairement en transit vers la zone industrielle. Il souhaite travailler sur un projet de réduction de la circulation et de réduction de la vitesse des véhicules. Il propose de créer une véritable zone à 30 km/heure. Le dispositif actuel est mal indiqué et pas assez efficace, les priorités à droite ne sont pas toujours respectées (ce que confirme Jean Grévin), ce qui est dangereux. Il se propose de monter un dossier pour mettre en évidence les points critiques et pouvoir ainsi permettre

aux services techniques et d'urbanisme de réfléchir à des pistes d'amélioration.

Guy Huguet explique que des solutions existent. Levallois, par exemple est une ville à sens unique, ce qui permet de fluidifier le trafic et d'éviter certains encombrements. On pourrait peut-être appliquer ce principe à Vélizy ?

Des chicanes paysagères peuvent également réduire la vitesse des véhicules, tout en préservant l'environnement, voire en l'embellissant.

- **Les nuisances sonores de l'autoroute :**

Laurent Renevier souligne l'importance de ces nuisances, qui ne rencontrent aucun obstacle. Il conviendrait de réfléchir à un moyen d'en limiter l'impact (mur antibruit, végétation, talus… ?).

- **Les nuisances sonores de l'entretien :**

Nathalie Privé informe que les souffleuses et les véhicules de nettoyage sont extrêmement bruyants. Est-il possible de faire quelque chose pour réduire ces nuisances ?
Guy Huguet explique que les souffleuses électriques, si elles sont plus silencieuses, sont beaucoup moins efficaces. Mais, à l'avenir, les normes devraient être plus sévères et obliger à s'équiper d'appareils moins sonores.

- **Les feux de circulation :**

Micheline Dely signale que le feu rue Tarron, pour traverser vers la mairie est trop long à se mettre au rouge, même si l'on actionne le bouton de commande. C'est pénible pour les personnes âgées.
Il est ajouté que parfois, celui de la rue René Boyer ne se met pas au vert si les véhicules ne sont pas assez près du détecteur.

- **Les passages piétons :**

Les passages piétons rue de Villacoublay sont mal positionnés ou dangereux.
Véronique Davoult confirme que celui qui est installé au début de la rue, pour traverser en provenance de la mairie, est dangereux, car lorsque les piétons s'y engagent, pensant être en sécurité, les véhicules en provenance de la rue Tarron, peuvent également le faire et ne les voient qu'au dernier moment après le virage.

Magali Kefi signale que 2 autres passages piétons dans la rue de Villacoublay sont dangereux, car placés à des croisements de rue, ou agrémentés de hautes vasques à fleurs, empêchant les enfants de bien voir ou d'être vus par les automobilistes. Nathalie Privé remarque la trop grande vitesse des véhicules dans cette rue et ajoute que les dos d'âne sont mal placés.

- **La révision du PLU :**

Jean Grévin signale que les modifications du PLU pour empêcher les constructions de type immeubles dans les zones pavillonnaires ne concernent que 4 secteurs, ce qui laisse possible des constructions importantes. Il se demande ce que la mairie a prévu dans ce domaine.

- **Parking souterrain de la place Bossoutrot**

Guy Huguet informe le Conseil de Quartier qu'un projet est en cours d'étude pour le parking actuel de cette place, jugé particulièrement laid par les copropriétaires. Ces derniers souhaitent que soit créé un parking souterrain sur plusieurs niveaux. La surface en serait végétalisée et équipée d'un système d'arrosage automatique alimenté par une station de pompage. Ce dispositif permettrait peut-être aussi d'alimenter l'arrosage des espaces verts jusqu'à l'Eglise St Denis et pourquoi pas les citernes des employés municipaux qui ont en charge les plantations de la ville ?
Laurent Renevier demande quel serait le rôle du Conseil de Quartier sur ce projet ? M. Huguet répond qu'il souhaitait juste faire une information.

b) Les animations, les rencontres et la vie du quartier :

- **Vide grenier :**

Delphine Beaufils propose d'organiser un vide grenier dans les rues pavillonnaires du quartier : Paul Fort, Chalets, Lavoir, Richet. Peut-être à coupler avec un marché artisanal (potiers ou autre). Il y en a régulièrement dans d'autres secteurs de Vélizy, mais pas au Village, ce que les riverains semblent regretter.

- **Immeubles en Fête :**

Magali Kefi se fait l'écho de plusieurs personnes du quartier qui souhaitent organiser un moment convivial, et donc, pourquoi pas, de profiter de l'événement « immeubles en fête » pour étendre cette animation dans les zones pavillonnaires.
Véronique Davoult indique que depuis plusieurs années une rencontre entre les habitants de la résidence Madeleine Wagner et les voisins est prévue à cette occasion, et que l'on peut profiter de l'emplacement idéal de la Place Bernard Dautier (sécurité et abri) pour renouveler cette rencontre l'an prochain (le 29 mai 2015) avec une plus grande ampleur. Cela n'empêche pas que d'autres points de rencontre soient organisés dans le quartier, mais on pourrait ainsi mutualiser les actions et toucher plus facilement la population.

- **Rencontres intergénérationnelles :**

Mathieu Bricou propose un projet intergénérationnel entre les jeunes du collège et des seniors du quartier, sous une forme de parrainage, de correspondance, de rencontres, où jeunes et vieux échangeraient sur leur

histoire, leur vie, leur famille. Il propose une sensibilisation des jeunes au niveau du collège.

- **Trentenaire de la résidence Madeleine Wagner et des structures de la Place Bernard Dautier (médiathèque, crèche, restaurant municipal) :**

Véronique Davoult explique que c'est le 15 octobre 1985 que se sont ouvertes ces structures, dont la résidence. Un projet au niveau de la résidence est en cours de réflexion, mais peut-être pourrait-on y associer les autres structures comme il y a quelques années. La semaine bleue d'octobre 2015 serait le moment idéal pour se faire.
Stéphane Lambert l'invite à très rapidement en faire part à la municipalité.

Madame Dely déplore l'image péjorative de la résidence, peu ou mal connue des habitants.
Véronique Davoult approuve et explique qu'elle s'est appuyée sur le Comité de quartier précédent pour que l'établissement soit toujours au cœur des événements prévus afin de l'ouvrir sur l'extérieur et permettre aux habitants du secteur de mieux le connaître. Elle espère qu'il en sera de même à l'avenir.

- **Commerces :**

Laurent Renevier remarque qu'il manque une épicerie dans le quartier. Le projet Louvois devrait permettre de remédier à cette carence.

Chacun ayant pu s'exprimer, le président propose l'ordre du jour de la séance suivante, prévue le 15 décembre 2014 à 20h30, toujours dans le salon de la résidence Madeleine Wagner :

1°) Laurent Renevier va composer un dossier qu'il soumettra au Conseil de Quartier pour l'aménagement de l'axe routier Brindejonc des Moulinais, Aristide Briand, Capitaine Tarron, Villacoublay. Ce dossier concernant également la zone Est de la ville, il est envisagé à l'avenir une rencontre conjointe avec des membres du conseil de ce quartier pour y travailler ensemble.

2°) La communication avec les habitants du quartier : modalités d'utilisation de la boîte mail mise à disposition par la mairie. Comment prendre connaissance de leurs suggestions ou questions, comment solliciter les habitants sur les différents projets qui seront mis en œuvre ?

3°) Trentenaire de la résidence Madeleine Wagner : suivi du dossier.

4°) Questions diverses.

le 25/11/2014
Laurent RENEVIER, Président
L. Renevier